

Cécile de Saint Michel et Agnès Bricard : deux présidentes, une profession

Dans la profession comptable, deux figures se démarquent par leur engagement sans faille : Cécile de Saint Michel et Agnès Bricard, présidente et ancienne présidente du conseil national de l'Ordre. À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, elles partagent leurs regards sur la profession et son devenir.

En tant que femme occupant un poste de leadership dans un domaine encore majoritairement masculin, quelles ont été vos expériences et vos stratégies pour surmonter les obstacles liés au genre ?

CÉCILE DE SAINT MICHEL Ma carrière d'expert-comptable n'a pas été marquée par des difficultés liées à mon genre. Au contraire, ce métier m'a permis d'équilibrer responsabilités professionnelles et familiales, souvent associées aux femmes. J'ai choisi d'ouvrir mon propre cabinet pour cette liberté d'organisation, une décision peut-être moins évidente pour un homme.



Cependant, dans ma carrière institutionnelle, notamment en tant que présidente du CNO, j'ai ressenti la condescendance de certains hommes. Certains doutaient de ma capacité à assumer cette responsabilité et craignaient que je ne ridiculise l'institution. J'espère que mon mandat contribuera à mettre fin à ces préjugés et à démontrer que les femmes excellent dans ce domaine.

AGNÈS BRICARD Les femmes de ma génération ont dû adopter des comportements similaires à ceux des hommes pour accéder à des postes de leadership. Bien que cette approche ne soit plus un modèle aujourd'hui, elle m'a permis de prendre le lead et de faire avancer mes idées. Ma curiosité et mon ouverture d'esprit envers les autres, indépendamment du genre, ont toujours été mes forces.



Je crois fermement que la mixité et la parité apportent des changements positifs dans la gouvernance des entreprises, favorisant une écoute attentive et une ca-

pacité à intégrer des perspectives diverses, sources d'innovation. Une nouvelle forme de gouvernance, plus horizontale et basée sur des projets transversaux, semble émerger dans les entreprises.

Des études, telles que celles du BCG, Boston Consulting Group, ou de l'OIT en 2019, ont montré que lorsque les femmes occupent des postes de pouvoir, cela favorise une culture d'écoute, d'empathie et de partage, bénéfique à la compétitivité et à la durabilité des ressources naturelles. Ces exemples illustrent ma propre expérience. Comme le disait Saint-Exupéry, « Dans la vie, il n'y a pas de solutions ; il y a des forces en marche : il faut les créer et les solutions suivent. »

Pouvez-vous partager une expérience ou un moment particulièrement gratifiant ou significatif que vous avez vécu en tant qu'expert-comptable et présidente de l'Ordre ?

CÉCILE DE SAINT MICHEL Le 78^e congrès à Montpellier l'année dernière a été un succès retentissant ! Avec un record d'affluence et des formations de grande qualité, c'était une expérience émotionnelle incroyable. Entourée de 7 500 collègues avec qui j'ai pu échanger chaleureusement malgré l'affluence. La présence de M. le ministre de l'Économie et des finances, Bruno Le Maire, a été un moment fort. J'ai pu discuter longuement avec lui et défendre le point de vue des experts-comptables. Ces trois jours ont été d'une intensité formidable.

En tant que professionnelle, ma plus grande satisfaction vient lorsque mes clients expriment leur gratitude pour l'accompagnement de mon cabinet, surtout dans les moments difficiles. C'est pour ces moments que je suis devenue expert-comptable.



AGNÈS BRICARD Le discours que j'ai prononcé lors de l'ouverture du 66^e congrès de Marseille en 2011 reste un moment marquant de ma présidence. Devant plus de 5 000 collègues, j'ai abordé la thématique du financement des entreprises, défendant ainsi les intérêts de nos clients. Recevoir le prix de la meilleure audience nationale de l'office du tourisme et des congrès a été une reconnaissance supplémentaire, honorée à Bobino à Paris le 22 mars 2012.

Dans la gestion de mon cabinet avec mon associée, qui est également juge consulaire et vice-présidente du tribunal de commerce de Pontoise, je trouve des échanges enrichissants qui maintiennent mon expertise à jour. La fidélité et la reconnaissance de mes clients et collaborateurs sont également une source constante de satisfaction.

Enfin, comment envisagez-vous l'avenir de la profession d'expert-comptable et quelles sont vos aspirations pour son développement et son influence dans les années à venir ?

CÉCILE DE SAINT MICHEL Je vois un avenir prometteur rempli de projets et d'une influence croissante, surtout avec l'attention grandissante de la classe politique envers le développement des TPE-PME sur tout le territoire. En tant qu'experts-comptables, nous sommes des acteurs essentiels de l'économie locale.

En travaillant en partenariat avec les pouvoirs publics de manière critique mais constructive, nous visons à établir notre rôle en tant que soutiens techniques dans l'élaboration des normes. Notre objectif est d'être davantage consultés pour éviter les règles injustes et les effets néfastes sur le développement des entreprises.



Ne vous mettez aucune limite, n'ayez peur de rien, notre métier permet tout. Il est tellement riche qu'il vous permettra de faire tout ce que vous voulez, comme vous le voulez, de composer avec votre vie personnelle, c'est un métier valorisant où tout est possible. Inspirez-vous de vos aînés mais n'hésitez pas à vous écarter de leurs traces pour faire les choses à votre manière. Les chemins sont nombreux vers la réussite.



CÉCILE DE SAINT MICHEL
PRÉSIDENTE DU CONSEIL NATIONAL
DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

AGNÈS BRICARD Dans les années à venir, notre profession évoluera pour s'adapter aux changements économiques et sociaux, en offrant de nouveaux services d'accompagnement aux entreprises. Nos valeurs professionnelles, renforcées par nos règles déontologiques, notre référentiel normatif, le contrôle qualité, la formation continue et la tutelle ministérielle, sont largement reconnues. Cette base associée à notre image et notre marque nous a consacrés comme « tiers de confiance ».

En occupant le terrain de l'utilité de notre profession, nous continuons notre action politique fondée sur nos valeurs et notre capacité d'accompagnement des entreprises. En tant qu'interlocuteurs incontournables des entreprises, notre institution doit également rester un partenaire privilégié des pouvoirs publics, proposant des solutions et étant écoutée et entendue pour maintenir notre position unique.



Découvrez l'intégralité de l'interview
sur le blog du Francilien !